

## **COMMUNIQUÉ**

## La Foire de Beaucroissant ne recevra pas de chevaux pour son édition de septembre 2025

Le 6 septembre dernier, il y a quelques jours, un nouveau cas de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) était découvert dans un troupeau de vaches de l'Ain. Aussitôt le troupeau a été abattu, le périmètre de protection élargi à de nouvelles communes et le délai d'allègement des mesures d'interdiction de circulation des bovins, encore allongé.

Pendant ce temps-là des centaines d'éleveurs, de Savoie, Haute-Savoie, d'Isère et de l'Ain, n'ont pas perçu de salaire depuis plus de 2 mois, les ventes de broutards et d'animaux ne se font pas, des vêlages ont lieu en alpage, loin de tout, dans des conditions ingérables... Au final nombre d'exploitations ne se relèveront peut-être pas.

Jusqu'alors la Foire de Beaucroissant appliquait les mesures réglementaires, demandant aux transporteurs d'animaux, de chevaux en particulier, de désinsectiser leurs véhicules.

Il s'avère aujourd'hui que ces mesures ne sont pas suffisantes. Devant la détresse des éleveurs, alors que nous espérions sortir progressivement de cette crise, il nous faut agir de façon plus contraignante et ne prendre aucun risque, qui puisse accroître cette épizootie.

On sait en effet que les transports d'animaux, peuvent à l'insu des marchands véhiculer les insectes vecteurs de la maladie.

Voici les raisons pour lesquelles, après avoir consulté les autorités sanitaires, la Foire de Beaucroissant prend la décision, ce jour, pour son édition des 12, 13 et 14 septembre 2025, de ne pas ouvrir le foirail où sont normalement exposés chevaux et autres équidés.

Elle interdit par ailleurs toute vente qui pourrait se dérouler hors de l'enceinte proprement dite de la Foire et demande pour cela l'appui des autorités.

Cette décision est prise en conscience. La Foire de Beaucroissant est un des plus grands rassemblements de population et d'animaux de cette période, il n'est pas question qu'elle puisse devenir aussi la cause d'un nouveau foyer de contamination.

Nous prenons d'ores et déjà contact avec nos exposants inscrits, pour les avertir et faire le nécessaire pour le remboursement des sommes versées.

Service Foire - Mairie de Beaucroissant 120, rue Louis Durand 38140 – BEAUCROISSANT